

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et M. Mathilde Captyn, Michèle Künzler,
Sylvia Leuenberger, Antonio Hodgers et Anne
Mahrer*

Date de dépôt: 25 septembre 2007

Proposition de résolution

Produits agricoles: faire barrage aux légumes cultivés dans des conditions écologiques et sociales désastreuses

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

considérant le droit du travail en Suisse, les exigences demandées à notre agriculture locale et la loi sur le développement durable,

invite le Conseil d'Etat à intervenir auprès du Conseil fédéral pour que :

- toutes les denrées importées en Suisse présentent une déclaration concernant les conditions sociales dans lesquelles elles ont été produites et la durabilité de leur production ;
- les denrées alimentaires produites dans des conditions sociales qui sont en contradiction flagrante avec les standards de notre pays et les standards internationaux en matière de conditions de travail et d'environnement soient interdites d'importation en Suisse ;
- le Conseil fédéral s'engage dans les négociations avec l'OMC et l'UE pour que soient instaurées des conditions de travail justes et mises en place des méthodes de production durables pour tous les produits importés en Suisse.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Au sud de l'Espagne, dans la région d'El Ejido, des légumes et des fruits sont cultivés sur des surfaces de 40 000 hectares en tunnels de plastique, ce qui correspond presque à la moitié de la surface du canton du Jura. Des produits de cette région sont largement importés en Suisse et dans toute l'Europe.

Les ouvrières et ouvriers agricoles en provenance de l'Europe de l'Est ou d'Afrique du Nord y sont employés dans de véritables conditions d'esclavage. Des horaires sans fin pour un salaire de misère sont pratiqués, souvent sans prestations sociales. Certaines travailleuses se voient même confisquer leur passeport et ne peuvent circuler librement durant leurs quelques heures de liberté.

Les conditions écologiques sont également inadmissibles. Outre l'utilisation massive d'eau, de nouveaux champs sont régulièrement aménagés au détriment d'une des plus grandes pinèdes du littoral atlantique de manière illégale. Les fraises, particulièrement sensibles, subissent de très nombreux traitements chimiques. Les vieux plastiques sont brûlés au bord des champs qui sont souvent proches de grandes zones industrielles, contaminant ainsi le secteur de dioxine et de métaux lourds.

Nous vous engageons donc, Mesdames et Messieurs les députés, à voter cette résolution, comme l'ont d'ailleurs déjà fait les cantons du Jura, de Fribourg, de Vaud et de Berne.